

# DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION INTERNATIONALE DES JOURNALISTES ET DE LA PRESSE DE LANGUE FRANÇAISE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

No 263

Paraît 10 fois par an / Prix de l'abonnement pour les non-membres : 18 fr. (compte de chèques postaux : Lausanne 10-3056-2)

Octobre 1986

Une perle de l'A.T.S. : « Solchim S.A. est la seule entreprise *au* Tessin qui se consacre à l'élimination des déchets chimiques. » (Traduction littérale de l'allemand *im*. En français : du Tessin)

## Concéder

Ce verbe signifie : 1. Accorder à quelqu'un comme une faveur : concéder un privilège ; concéder l'exécution d'un ouvrage. 2. Abandonner de son propre gré (sens figuré) : vous me concéderez que j'ai raison sur ce point.

L'emploi qu'en font les chroniqueurs sportifs (Stadler a *concedé* la première manche ; Servette a *concedé* deux buts) est non seulement un anglicisme, mais un contresens : le joueur ou l'équipe qui « concède » ne le fait jamais volontairement !

(Défense du français, No 263, octobre 1986)

## «Badge»

Anglicisme totalement inutile et qui se substitue, selon les cas, à trois termes français :

— *Insigne* métallique rond qui chez les éclaireurs correspond à un brevet de spécialité ; insigne rond à inscriptions humoristiques ou subversives.

— *Macaron* (autre sorte d'insigne de forme ronde) ;

— *Porte-nom* (arboré par exemple par les participants d'un congrès).

(Défense du français, No 263, octobre 1986)

## Réversible

« Le Chili a tous les atouts pour démontrer qu'il compte au nombre des dictatures *réversibles*. »

On décèle ici l'influence du mot « irréversible », si souvent utilisé à tort pour « irrévocable » ou « irrémédiable ».

Réversible : qui peut retourner au propriétaire qui en a disposé (terres réversibles) ; qui peut se reproduire en sens inverse (mouvement réversible ; l'histoire n'est pas réversible). Dans la phrase citée, l'auteur voulait dire : révocables.

(Défense du français, No 263, octobre 1986)

## Faire fi

Publicité Migros : « Le disque compact pour ceux qui *font fi* des égratignures et des poussières. »

Voilà un texte qui dit exactement le contraire de ce qu'on a voulu dire. « Faire fi » = dédaigner, mépriser. Or, les disques « compacts » intéressent justement des gens qui tiennent à ce que ni les égratignures, ni les poussières n'altèrent ces supports musicaux.

(Défense du français, No 263, octobre 1986)

## Sauf à ...

Michel Mourlet estime que plus personne ne peut comprendre aujourd'hui la phrase de Stendhal dans *Le Rouge et le Noir* : « ...sauf à pleurer comme un sot quand on me mènera à la mort. » Vue peut-être trop pessimiste.

Ne pas confondre, évidemment, avec « sauf si... ». L'expression en cause signifie : sous la réserve de, quitte à... Exemple : ils n'insisteront pas, sauf à revenir ultérieurement à la charge.

(Défense du français, No 263, octobre 1986)

## Court (tennis)

De même que le mot anglais « tennis » vient de l'ancien français « Tenez ! » (au jeu de paume), le mot anglais « court », désignant le terrain de jeu, vient de l'ancien français « cour ».

Il y a donc double raison de ne pas prononcer « corte » (comme le font la plupart des reporters de la radio et de la télévision romandes) le mot français « court ».

(Défense du français, No 263, octobre 1986)